

important. Elles aident à la protection des aires d'alimentation et à la conservation des réserves d'eau; elles assurent le combustible et les matériaux de construction aux indigènes et aux voyageurs des régions reculées et constituent l'habitat d'animaux à fourrure et de gibier de grande valeur.

On estime que les forêts productives (plus de 813,000 milles carrés) peuvent fournir une récolte permanente de bois d'œuvre pour usages ménagers et industriels. Une grande partie de ces forêts sont encore inaccessibles à l'exploitation commerciale. Elles n'en constituent pas moins une réserve de grande valeur pour l'avenir. Présentement, 435,000 milles carrés de forêts productives sont considérés comme économiquement accessibles. La moitié de la superficie des forêts productives donne des arbres assez gros pour fournir du bois de sciage, de pulpe ou de chauffage et l'autre moitié est recouverte de jeunes pousses d'âges, d'espèces et de degrés de peuplement variables.

La futaie de bois d'œuvre de grosseur marchande est évaluée à 311,201 millions de pieds cubes, dont 191,347 millions sont accessibles. Ces volumes en pieds cubes représentent le bois qui peut effectivement être utilisé. En termes de commerce, le bois d'œuvre accessible se compose de 250,250 millions de pieds-planche, dans les arbres assez gros pour être sciés, et 1,684,710,000 cordes de bois plus petit pouvant servir comme bois de pulpe et de chauffage, pieux, étais de mine, etc.

Ressources de Terre-Neuve.—Les régions forestières du Canada se sont considérablement accrues par l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération le 31 mars 1949. On estime que plus de 16,000 milles carrés de l'île de Terre-Neuve sont couverts de forêts, dont 76 p. 100 environ sont propriété privée. Aucune estimation des ressources forestières n'a encore été faite au Labrador, région de 112,000 milles carrés. Quelques-unes des forêts ont été affermées, mais la plupart relèvent encore de la Couronne.

L'établissement de deux importantes pulperies-papeteries ces dernières années fait ressortir l'importance croissante des forêts de Terre-Neuve comme source de revenu. En 1946, la production forestière totale est de 121,819,000 pieds cubes, dont 62 millions de pieds-planches de bois de sciage. En 1948, la production de papier-journal s'établit à 382,248 tonnes, dont 98 p. 100 ont été exportées.

Terre-Neuve, comme les autres provinces, administre ses propres ressources. A l'invitation du gouvernement provincial, le Service forestier du Dominion a déjà délégué des représentants qui doivent donner des avis sur les questions relatives à la protection et à la mise en valeur des forêts de Terre-Neuve. Cela comporte un inventaire à jour des ressources forestières, la protection des forêts contre l'incendie et l'organisation d'un programme de recherches économiques et sylvicoles dont l'objet est de maintenir des approvisionnements suffisants et continus de produits forestiers.